à vos marques, prêts, partez!



En direct de Pise, Italie le 1 juillet 2015

Tous à bord du

Programme Italie–France Maritime 2014-2020 *la coopération au cœur de la Méditerranée*

Avec Maria Dina Tozzi, Autorité de Gestion



Carte d'identité

Qui?

5 territoires en France et Italie: PACA, Corse, Ligurie, Toscane, Sardaigne

Où?

Au cœur de la Méditerranée

Combien?

Plus de 6,5 millions d'habitants

Comment?

Un Programme de Coopération transfrontalière avec une dotation totale de 199.649.898,00 € dont 169.702.411,00 €

FEDER (+25% !!)
Signes particuliers

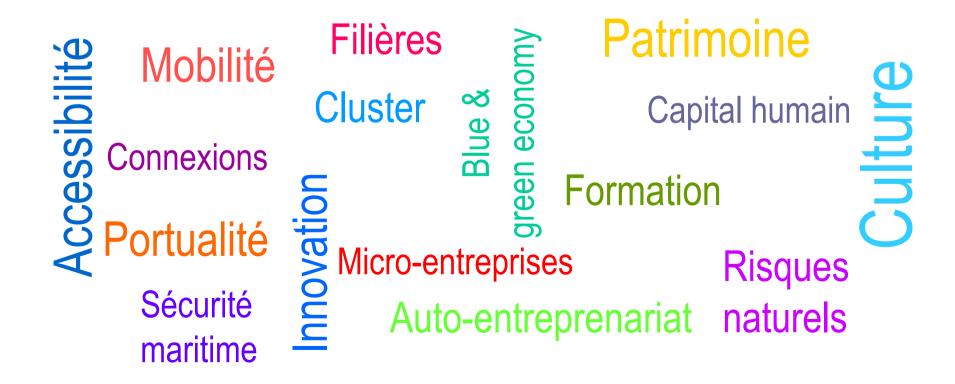
- Approuvé par décision C(2015) 4102 du 11 juin 2015
- ■Bilingue: Italien & Français
- •Avec une dimension maritime et insulaire certaine et un fort intérêt pour l'arrièrepays...

Le texte approuvé est en ligne dans la section ACTUALITES – www.maritimeit-fr.net

Que fera le Programme?

Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020 fait partie des instruments de la politique de cohésion et se propose de répondre aux orientations générales de l'UE basées sur la **stratégie UE 2020** pour une CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE caractérisée par des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés.

NOS MOTS CLES



Que fera le Programme?

4 AXES PRIORITAIRES THEMATIQUES

Le PARI: Axe 1

Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières

Le POINT FORT: Axe 2

Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques

Le DEFI: Axe 3

Amélioration des connexions des territoires et de la durabilité des activités portuaires

L'INVESTISSEMENT: Axe 4

Augmentation des opportunités de travail durable et de qualité et d'insertion par le biais de l'activité économique

Axe 1- Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières (OT 3), à travers la création et le renforcement des PME qui opèrent dans le nautisme / chantier naval, le tourisme innovant et durable, les biotechnologies et les énergies renouvelables bleues et vertes.

- •Aides pour les actions de promotion / animation, pour l'acquisition de services de consulting pour les réseaux d'entreprises transfrontaliers et les investissements matériels et immatériels, pour la création de formes de coopération avancée pour l'innovation (cluster/ réseau)
- **Développement/renforcement** des services transfrontaliers d'accompagnement
- Programmes de 'vouchers' transfrontaliers pour l'embauche de chercheurs
- •Stratégies /plans d'action conjoints des administrations locales
- **Développement d'instruments innovants** conjoints pour la promotion de l'offre touristique de la zone

Axe 2- Protection et valorisation des **ressources naturelles et culturelles** et gestion des **risques** (OT **5** & **6**), à travers l'amélioration de la capacité des administrations publiques à promouvoir la prévention / gestion des risques, renforcer la sécurité en mer et le niveau de protection du patrimoine naturel et culturel.

- •Investissements : systèmes conjoints d'alerte précoce et de surveillance des risques, services pour le contrôle de la sécurité de la navigation, pour l'amélioration de la qualité de l'eau de mer dans les zones portuaires en rapport à la gestion des déchets
- •Actions de gouvernance pour renforcer les compétences des administrations publiques dans le domaine de l'adaptation aux risques, augmenter la sécurité de la navigation, promouvoir la gestion intégrée du patrimoine naturel et culturel, réduire l'impact des activités humaines liées à l'exploitation de la mer (plans d'actions conjoints de prévention ou valorisation, développement des dispositifs existants, harmonisation des procédures et des instruments)

Axe 3- Amélioration des **connexions des territoires** et de la **durabilité des activités portuaires (OT 7**), à travers l'augmentation de l'offre de transport, le développement de la multi-modalité et l'amélioration de la durabilité dans les ports.

- •Investissements conjoints pour la création de services innovants pour la mobilité transfrontalière (amélioration des infrastructures et des services des principaux nœuds portuaires notamment avec des plateformes intégrées- ICT)
- •Investissements immatériels/ matériels pour la gestion du trafic commun (source de pollution acoustique), pour réduire et contrôler la pollution acoustique dans les ports commerciaux et les plateformes logistiques, pour développer l'utilisation des carburants maritimes à faible impact (GNL) dans les ports commerciaux
- •Etudes conjointes pour la réalisation de systèmes de transport multimodaux, la définition de modèles de réduction de la pollution acoustique, la réduction du niveau de soufre dans les ports commerciaux
- ■Plans d'action pour la gestion conjointe de services de transport multimodal entre les îles, la mise en œuvre de la Directive n. 2012/33/EU du 21 novembre 2012 sur la présence de soufre dans les combustibles marins

Axe 4- Augmentation des opportunités de **travail durable** et de qualité et **d'insertion par le biais de l'activité économique** (OT 8), à travers le soutien à l'auto-entreprenariat, à la micro-entreprise, à l'entreprise de l'économie sociale et la fourniture de services conjoints pour le travail et la formation.

- •Accords transfrontaliers pour les politiques du travail, la mobilité des travailleurs et le développement d'opportunités d'emploi
- Actions transfrontalières de formation conjointe
- •Instruments conjoints comme des plateformes de services communs pour la création d'emplois au sein des entreprises individuelles ou micro, des services conjoints transfrontaliers dans les agences pour l'emploi, des dispositifs *e-learning* au sein des filières prioritaires et l'économie sociale
- •Plans d'action conjoints pour le renforcement des acteurs de l'insertion sociale à travers l'activité économique

1 AXE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Axe 4- Assistance technique

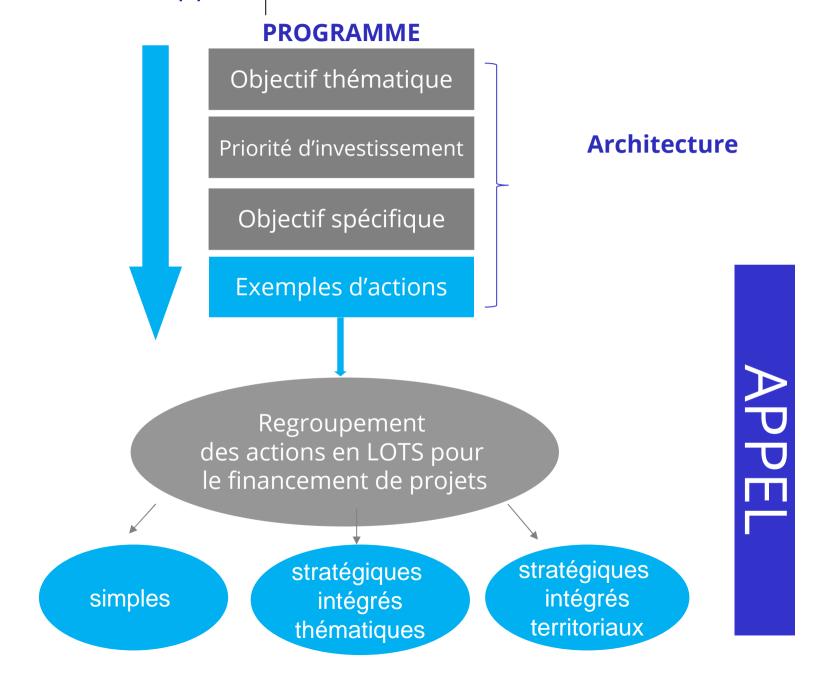
De quoi s'agit-il?

- ■Réduction de la charge administrative des bénéficiaires à travers l'amélioration du système de gestion en ligne, notamment en introduisant des fonctionnalités automatiques et des formulaires pré-remplis
- Réduction des délais du circuit financier
- ■Mise en place d'avances de la part FEDER
- ■Mise en œuvre d'actions ciblées d'information / formation et de soutien à destination des bénéficiaires et des responsables de contrôle

Dotation financière

Axe prioritaire	Objectif thématique	Soutien de l'UE €	Contrepartie nationale €	Total €	Pourcentage %
1 - Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières	3 -Améliorer la compétitivité des PME	35.094.458	6.193.140	41.287.598	21%
2 - Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques	5 - Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources	44.665.674 38.284.864	7.882.179 6.756.152	52.547.853 45.041.016	49%
3 - Amélioration des connexions des territoires et de la durabilité des activités portuaires	7 - Encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles	26.320.844	4.644.855	30.965.699	15%
4 - Augmentation des opportunités de travail durable et de qualité et d'insertion par le biais de l'activité économique	8 - Promouvoir l'emploi durable et de haute qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre	15.154.426	2.674.311	17.828.737	9%
5 – Assistance technique		10.182.145	1.796.850	11.978.995	6%
Total		169.702.411	29.947.487	199.649.898	100%

Du Programme aux appels



Du Programme aux appels

- Dans le cadre du Programme, des appels pour la sélection des opérations sont prévus en 2015, 2016, 2017 et 2018 afin de permettre une éventuelle reprogrammation des ressources à partir de 2018.
- Chaque appel sera structuré sur la base d'un ou de plusieurs lot(s) faisant référence à un seul axe prioriraire.

Projets simples

Actions bilatérales et/ou multilatérales, ayant une portée limitée d'un point de vue financier et des résultats, menées par des organismes de la zone de coopération dans le but d'introduire des méthodes et des instruments innovants et de favoriser l'expérimentation et la participation sur les thématiques qui sont au cœur de la coopération.

Projets simples mono-action: cohérents avec un seul exemple d'action **Projets simples pluri-action**: cohérents avec plusieurs exemples d'action

Projets stratégiques intégrés thématiques

Ensemble complexe et articulé d'actions, de nature et portée significatives d'un point de vue financier et des résultats, étroitement cohérentes et intégrées entre elles, axées sur un thème majeur pour la croissance durable, intelligente et inclusive de la zone de coopération.

Cette typologie de projets sera prioritairement appliquée à:

- la gestion conjointe des risques dérivant du changement climatique (inondations, érosion côtière, incendies)
- 2. la gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel
- 3. la gestion conjointe de la **mobilité transfrontalière**

Projets stratégiques intégrés territoriaux

Ensemble complexe et articulé d'actions, de nature et portée significatives d'un point de vue financier et des résultats, adressées à un territoire transfrontalier clairement identifié au niveau géographique.

Dans le détail, ces projets pourront concerner: des **Portions de territoires/ mer** du Programme avec une évidente **connotation géographique transfrontalière.**

Exemples:

- •petites îles
- zones marines protégées frontalières (sanctuaire Pelagos etc)
- •zones territoriales/ maritimes des GECT
- corridors maritimes
- •frontières terrestres

Allocation prévisionnelle des ressources (2015-2018)

	2015	2016	2017	2018	Total Lots Allocation
Axe 1	Lot 1 Lot 2 Lot 3	Lot 4 Lot 5			5 LOTS 35.094.458,00
Allocation €	23.181.233,00	11.913.225,00			33.034.430,00
Axe 2	Lot 1 Lot 2 Lot 3	Lot 4	Lot 5 Lot 6 Lot 7 Lot 8		8 LOTS 82.950.538,00
Allocation €	35.292.134,00	6.000.000,00	41.658.404,00		
Axe 3	Lot 1	Lot 2 Lot 3 Lot 4		Lot 5 Lot 6	6 LOTS
Allocation €	3.500.000,00	13.506.898,00		9.313.946,00	26.320.844,00
Axe 4		Lot 1 Lot 2		Lot 3	3 LOTS
Allocation €		7.577.214,00		7.577.213,00	15.154.427,00

Axe	Lots	Allocation (par année)	% (sur le montant alloué par Axe)
Axe 1	 1A - 1B/ Création de réseaux de services en faveur des entreprises nouvelles/existantes 2/ Aides aux réseaux/cluster d'entreprises 3/ Marque touristique et stratégies conjointes pour innovation des entreprises 	€ 23.181.233,00	66%
Axe 2	1/ Risque hydrologique / inondations 2/ Erosion côtière et systèmes contre l'ensablement des ports 3/ Valorisation et élargissement des itinéraires culturels/environnementaux; protection de la flore/faune marines ; lutte antivectorielle ; patrimoine historique et naturel des petites îles	€ 35.292.134,00	43%
Axe 3	1/ Etudes de faisabilité pour les services transfrontaliers et pour la gestion conjointe des services de transport entre les îles	€ 3.500.000,00	13%

Axe	Lots	Allocation (par année)	% (sur le montant alloué par Axe)
Axe 1	 4/ Promotion de produits touristiques et services pour l'accessibilité de l'offre touristique 5/ Acquisition de services d'appui au business et de services de consulting en faveur des entreprises nouvelles/existantes 	€11.913.225,00	34%
Axe 2	4/ Stratégies / plans d'action / investissements pour la sécurité de la navigation	€6.000.000,00	7%
Axe 3	2/ Investissements en faveur des nœuds portuaires et plateformes intégrées TIC avec services intelligents 3/ Etudes communes pour modèles de régulation du trafic terrestre Réalisation conjointe visant à la réduction des émissions sonores 4/ Etudes de faisabilité pour utilisation de carburants moins polluants et construction d'installations à GNL	€13.506.898,00	51%
Axe 4	1/ Réseau transfrontalier de services de tutoring et coaching2/ Mise en œuvre de parcours d'accompagnement	€ 7.577.214,00	50%

Axe	Lots	Allocation (par année)	% (sur le montant alloué par Axe)
Axe 2	5/ Système de surveillance et actions pilotes contre les incendies 6/ Investissements pour développer la couverture des systèmes TIC pour sécurité de la navigation, observatoire conjoint, laboratoires d'amélioration des compétences des travailleurs 3/ Valorisation et élargissement des itinéraires culturels / environnementaux 7/ Plans d'action / actions pilote pour l'élimination des déchets et des eaux usées dans les ports	€41.658.404,00	50%

Axe	Lots	Allocation (par année)	% (sur le montant alloué par Axe)
Axe 3	 5/ Investissements pour monitorage et réduction de la pollution sonore 6/ Plans d'action conjoints / Actions pilotes pour les stations de stockage GNL 	€ 9.313.946,00	36%
Axe 4	3/ Services de soutien à la rencontre entre D/O de travail; participation des services locaux aux réseaux transfrontaliers; forum permanent de la mobilité transfrontalière; profils éducatifs liés aux filières transfrontalières; parcours d'e-learning conjoints sur les métiers nouveaux et/ou traditionnels; stages d'étudiants/néo-diplômés	€ 7.577.213,00	50%

Appels à projets 2015

- ■Les appels concernent 7 lots: 3 pour l'axe 1, 3 pour l'axe 2, 1 pour l'axe 3.
- Les appels seront lancés avant le 31 juillet 2015.
- Les candidatures devront parvenir dans un délai de 90 jours à compter de la publication soit le 30 octobre 2015.
- Les candidatures devront être présentées selon les modalités indiquées au sein du texte de l'avis public.
- ■Tout au long de la procédure, il sera possible de contacter l'Autorité de Gestion et le Secrétariat pour une assistance à l'adresse email: marittimo1420@regione.toscana.it
- Les projets pourront ensuite être évalués et sélectionnés avant la fin de l'année 2015.

Appels à projets 2015

Axe 1

- Lot 1 Promotion de la qualification du système de transfert afin d'encourager les processus d'innovation au sein des entreprises des filières prioritaires transfrontalières
- Lot 2 Projets simples finalisés à la création de réseaux/clusters afin de favoriser l'emploi de personnel hautement qualifié et les investissements ciblés pour l'exploitation économique d'idées nouvelles
- Lot 3 Projets simples finalisés au renforcement de la compétitivité territoriale des entreprises de la zone transfrontalière

Axe 2

- Lot 1 Projets stratégiques intégrés "thématiques" finalisés à la prévention et à la gestion conjointe des risques liés aux inondations
- Lot 2 Projets stratégiques intégrés "thématiques" finalisés à la prévention et la gestion conjointe des risques liés à l'érosion côtière et projets simples pour la création de systèmes communs de monitorage de l'ensablement des ports
- Lot 3 Projets simples et stratégiques intégrés "thématiques" pour la conservation, la protection et le développement du patrimoine naturel et culturel et projets stratégiques intégrés territoriaux pour la mise en réseau du patrimoine historique et culturel des petites îles

Axe 3

Lot 1 - Projets simples finalisés au développement de systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération avec les réseaux RTE-T